

Les Intérêts professionnels

L'Esprit scientifique, l'Hygiène, la Médecine mentale et légale (1)

“ *Le Montréal Médical* ” est un organe libre où chacun peut exprimer son opinion sous sa responsabilité

A cause de la liaison qui existe entre ces deux sujets, je les ai réunis sous le même vocable et j'en fais le sujet unique de la dernière partie de mon discours ; mais il y a plus : je suis persuadé que plus tard, peut-être dans les cours du siècle dont nous sommes à l'aurore, à moins que l'humanité ne subisse l'un de ces reculs dont elle est coutumière, je pourrais ajouter à mon sujet : « *La médecine morale* ».

Le tort est qu'en l'état actuel de la science, l'on n'a pas su saisir la similitude qui existe entre les tares morales et les déficiences intellectuelles, et cela tout simplement parce que l'on a voulu faire de la morale un épiphénomène de la métaphysique et que l'on a supposé à l'homme, un libre-arbitre qu'il est loin de posséder : Tel est Messieurs la grande erreur du moyen-âge qui se poursuit encore actuellement. Or la scolastique a bâti la morale, comme tout le reste de ses connaissances d'ailleurs dans son cerveau, *a priori* et sur des spéculations pures ; tandis que celle-ci doit avoir pour fondement la nature et pour couronnement la science ; mais la vraie science, non celle qui raisonne, qui ergote, mais celle qui observe, qui étudie.

Je crois messieurs, que la morale et ses prescriptions peuvent exister en dehors de la contrainte exercée par l'état,

(1) Discours prononcé à Québec le 21 juillet 1908 au 3^e Congrès des Médecins de la langue française de l'Amérique du Nord, par M. le docteur LAURENDONAU, président de la Section.